

Les retraites

« *une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours* »

Programme du Conseil national de la Résistance

Second chapitre, cinquième partie

15 mars 1944

Au lendemain de l'hommage rendu conjointement à Samuel PATY († 2020) et à Dominique BERNARD († 2023), professeurs l'un et l'autre de l'enseignement public donc laïque, **tous deux morts assassinés par des terroristes islamistes** pour avoir enseigné le programme prévu par la LOI REPUBLICAINE, le premier ministre LECORNU II a suspendu la loi sur les retraites jusqu'en 2027, année des prochaines élections présidentielles. Outre les grèves et les mobilisations immenses qu'avaient entraînées sa pseudo-discussion puis son adoption par l'article 49-3 de la *Constitution*, ce répit dans la réforme des retraites laisse en suspens le problème : **comment régler l'avenir des retraites en France ?**

La population de la France est vieillissante comme celle de tous les pays anciennement industrialisés. Sa population a augmenté – *baby boom*, immigration - d'un peu plus de 40 millions d'habitants en 1944, fin de l'occupation nazie, à aujourd'hui où elle compte 68 millions d'habitants : donc une population nombreuse et vieillissante ! En 1945, les institutions de la France libérée ont **appliqué le projet du CNR de 1944 et créé la retraite par répartition et intergénérationnelle**. Le déficit chronique du budget de la France, la dette vertigineuse* à rembourser et dont il faut payer chaque année les intérêts, la gestion également déficitaire de la sécurité sociale** incitent les dirigeants politiques à prendre des mesures qui sont toujours les mêmes : allonger le temps de travail, augmenter les cotisations, réduire les montants des retraites et autres balivernes*** aussi peu imaginatives qu'improductives ! La réalité démographique, la plupart du temps ignorée – qui parle des 68 millions Français que nous sommes et des 8 milliards de terriens d'aujourd'hui ? - doit **donner plus de consistance politique aux décisions à prendre**.

La France a une population active qui, en taux (mais pas en nombre), a diminué et qui doit **faire face à trois obligations vitales** : par son travail faire vivre et survivre les actifs, former par l'instruction et la formation les jeunes générations, écoliers, collégiens, lycéens, étudiants, et servir leurs retraites « *aux vieux travailleurs* ». Mais **les salaires n'y suffisent plus** ... Ils peuvent augmenter fortement si la plus-value capitaliste, qui sert à engraisser les actionnaires multimillionnaires sinon multimilliardaires, est **limitée par la LOI à 15 % maximum** de la richesse produite par le travail des salariés ou assimilés : **30 % (ou plus) laissent 70 % pour les salaires alors que 15 % en donnent 85 % aux travailleurs** ! Il est évident que, beaucoup plus et mieux payés, ils pourront satisfaire aux trois charges qui leur incombent : bien vivre, éduquer la jeunesse et satisfaire au bien-être des « *vieux travailleurs* » ! D'autant que les technologies nouvelles et à naître augmentent sensiblement la productivité du travail : **plus de travail en moins de temps pour le faire, et des salaires confortables** ... Que demander de mieux ?

Quant aux multimilliardaires, ils auront le loisir de pleurer tout le soul dans leurs paradis fiscaux.

Capitalismus delendus est.

* Non pas due aux retraites mais aux cadeaux faramineux faits aux multinationales et à leurs actionnaires immensément riches par l'Etat depuis de très nombreuses années.

** Jusqu'en 1996, la gestion de la sécurité sociale était confiée par le vote, d'abord aux assurés sociaux eux-mêmes, puis aux organisations syndicales ; et ça marchait bien ! Depuis, c'est l'État, **tout seul**, qui a pris le relais, et ça marche mal !

*** Par exemple, la « capitalisation » !